

Greffe municipale

Séance du Conseil communal du 14 décembre 2007

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 14 décembre 2007, le Conseil communal a accepté le préavis et les budgets suivants:

- Préavis No 17/2007:
Modification du Règlement intercommunal sur la taxe de séjour.
- Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2008.
- Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne – Exercice 2008.
- Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2008.
- Budget intercommunal du SDIS Chamberonne – Exercice 2008.
- Budget communal – Exercice 2008.
Avec un amendement.

Le préavis et les budgets cités ci-dessus peuvent être consultés au Greffe municipal, bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au **17 janvier 2008**.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur l'exercice des droits politiques.

Greffe municipale